

Édito



Il est actuellement question du devenir des collectivités territoriales. En effet, elles risquent de se voir amputer de l'une de leurs principales ressources, fondamentale pour leur

développement, voire même simplement pour leur survie... Supprimer la taxe professionnelle revient à couper le lien entre la collectivité et l'entreprise. Pour moi, ce lien est fondamental en matière de cohésion sociale, sociétale et territoriale.

Se plaçant comme une des rares communes où les taux locaux d'imposition n'ont pas augmenté cette année (alors qu'en France, en moyenne, la hausse a été de 3,6% et sur l'ensemble des communes de la CUGN de 3%), Laxou affiche clairement une politique fiscale volontariste de justice sociale. Cela est rendu possible grâce aux efforts de la Ville pour mutualiser des compétences, tout en offrant des services de qualité aux habitants de tous les quartiers et de toutes les générations.

Oui, au sein de la Communauté urbaine du Grand Nancy, Laxou est reconnue comme une ville dynamique due à la richesse de son tissu associatif, sportive et culturelle en raison d'équipements de qualité et de manifestations municipales régulières et appréciées, environnementale par ses choix durables, innovante par son approche scolaire ATE, à l'écoute de tous par ses instances participatives, et attentive au bien-être de ses aînés.

Maintenir cette qualité de vie est notre engagement. Les élus, comme les agents municipaux, s'y emploient quotidiennement.

Laurent Girard

Maire de Laxou

Journée d'accueil des nouveaux Laxoviens

Samedi 28 novembre

Bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune !

Le Maire et les élus municipaux recevront les nouveaux habitants de la Ville samedi 28 novembre prochain.

La rencontre se déroulera comme suit :

- 9 h 30 : accueil au CILM, au Champ-le-Bœuf, autour d'un petit déjeuner
- 10 h 15 : visite commentée de la Commune en bus
- 11 h : réception à l'Hôtel de Ville.

Inscriptions en Mairie : 03 83 90 54 70 ou sur www.laxou.fr.

Le Parcours de santé réaménagé

En octobre 2008, à l'initiative de **Guilaine Girard, conseillère municipale déléguée aux sports, une convention entre la Ville de Laxou et l'ONF avait été signée, engageant les deux parties sur la réfection du parcours de santé de la Sapinière, propriété de l'ONF.**

Le financement de ce projet, d'un montant total de 42 000€, a été assuré par l'ONF à hauteur de 20% et 80% par la Ville de Laxou, soutenue dans ce financement par la Communauté urbaine du Grand Nancy, ainsi que par des partenaires privés : que GDF SUEZ, Auchan et la compagnie d'assurance Smutie-Smaciv.

Parmi les aménagements effectués, un panneau d'accueil indique les circuits, ateliers et la localisation des agrès, rappelant également les règles élémentaires de bonne conduite et de respect de la nature.

L'ensemble des partenaires s'est réuni à la Sapinière à l'occasion de l'inauguration, symboliquement 10 ans après la tempête de 1999 qui avait dévasté les lieux. Les convives ont ensuite été invités à assister au départ de la 1^{ère} édition de la course à pied contre la montre des «Belettes» organisée par l'association Laxovienne World Trailander.



Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 21 novembre, de 8 h 30 à 11 h 30, au Centre Intercommunal Laxou Maxéville, 23 rue de la Meuse.

Des élections au Conseil Municipal d'Enfants



Des élections, organisées le 12 octobre dernier dans les classes de CM2 des écoles élémentaires de la Commune, ont permis de renouveler en partie la composition du Conseil Municipal d'Enfants, ouvert aux élèves des classes de CM2, 6^{ème} et 5^{ème}. Ont ainsi été élus par leurs camarades des classes de CM1 et CM2 : Bilal Amaria, Wassila Bentayeb, Jean Beurey, Johanna Corand, Harald Medina.

Le Conseil a repris son activité le 20 octobre dernier, à la faveur d'une séance plénière présidée par le Maire, Laurent Garcia, assisté d'Anne-Sophie Roy, adjointe en charge du Conseil Municipal d'Enfants, d'Isabelle Taghite, sa conseillère municipale déléguée et d'élus adultes.

Les projets fourmillent pour l'année à venir : participation à des actions à caractère humanitaire, comme la collecte et/ou la distribution de denrées alimentaires; travail sur la sécurité routière, notamment lors des entrées et sorties d'école; aménagement du territoire communal, au niveau des pistes cyclables par exemple; appel à des professionnels ou des spécialistes pour présenter leurs actions, comme celle de l'association Médecins du Monde; ...

Notons que les jeunes élus seront invités à une visite spécialement organisée à leur intention avec Françoise Chamagne, coordinatrice artistique de la manifestation «En dehors des Sentiers battus».



La Légion d'honneur pour Marcel Fresse



Par décret du 13/7/09 du Président de la République et au Titre du Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Marcel Fresse a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Cette distinction est attribuée au titre de ses fonctions d'Administrateur de l'Union Nationale des Associations Familiales et de 49 années d'activités professionnelles et sociales.

Entré à 17 ans dans la vie professionnelle en qualité d'aide-guichetier il a terminé sa carrière au terme de 43 années d'activité dans la même entreprise avec des fonctions de cadre supérieur en charge des risques de crédit. Par ailleurs, il a été pendant 25 années maître de conférences au Centre de Formation de la Profession Bancaire.

Parallèlement, après avoir été élu président d'une association dès 19 ans, il a exercé diverses responsabilités au plan local, départemental, ou régional, notamment dans les associations familiales ou à caractère social. C'est ainsi qu'il a été Président à deux reprises de l'Association Familiale de Villers-lès-Nancy, administrateur dans de nombreuses associations à vocation sociale dans l'agglomération nancéienne. Vice-président de l'UDAF pendant plusieurs années, il y anime encore la Commission Politique familiale.

Président de l'association Familles de France 54 depuis 1998, il en a été le responsable au plan régional durant plusieurs années. Il a par ailleurs été pendant 20 ans membre du bureau de l'Association Nationale Familles de France, en charge de la politique familiale.

Elu en 1992 au Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Associations Familiales, les responsabilités de Président du Département Education Petite Enfance, puis celles de Président du Département Economie Emploi Formation Professionnelle lui ont été confiées.

Enfin, conseiller au CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) National depuis 2001 où il représente les Associations Familiales, il siège actuellement à la Section des Finances et au Conseil d'Orientation pour l'Emploi. Il a été rapporteur en juin dernier d'un avis du CESE sur le thème « l'assurance-vie protection individuelle et financement du développement économique ».

Administrateur du CCAS depuis 2001, il est devenu en 2008 adjoint au maire de Laxou, délégué aux Finances.

Etablissements TRAPIL : point d'étape

Moselle-Maison Familiale et Batigère, propriétaires du site des anciens établissements TRAPIL rue de Maréville, ont déposé une demande de permis de construire. Il s'agit de deux immeubles d'habitation (voir photos-montages), l'un de 24 logements en accession à la propriété et l'autre de 29 logements locatifs. Ce projet comporte la création de 63 places de stationnement.

Bien que la loi n'oblige à rendre public un projet qu'après l'obtention effective du permis de construire, à la demande du Maire, les constructeurs ont présenté ce dossier avant le dépôt de la demande de permis, à plusieurs reprises : aux riverains, à leur association et aux conseils d'administration des conseils de proximité concernés.

Rappelons que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Laxou est en cours d'élaboration. Il permet de surseoir à statuer sur toute demande d'autorisation concernant des constructions, mais « seulement si elles sont de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution » du futur PLU.



Vue future côté rue de la République



Vue future côté rue de Maréville

Or ce n'est manifestement pas le cas puisqu'une décision de sursis à statuer doit être « suffisamment motivée et justifiée » selon la jurisprudence. L'environnement immédiat des établissements TRAPIL rendrait une telle décision condamnable par le Tribunal Administratif.

Les avis obligatoires des services extérieurs (SDIS, France Telecom, eRDF, CUGN, Préfecture, UDAM, Base aérienne) ont été demandés et tous ont été favorables. De plus, à la demande des riverains, la ville a souhaité recueillir un avis complémentaire, celui du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui a aussi émis un avis favorable, en précisant que « le projet n'est pas de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux avoisinants ».

Pour conclure, le projet est revenu le 5 octobre dernier devant la commission municipale « environnement et urbanisme », composée d'élus de la majorité et de l'opposition, qui a émis un avis favorable à l'unanimité.

Pendant le chantier, les Services Techniques de la ville de Laxou, en lien avec les riverains, prendront toutes les dispositions nécessaires pour en limiter les nuisances.

Recensement des 16/25 ans

Tous les Français sont tenus, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant, de souscrire à la mairie de leur domicile une déclaration mentionnant leur état-civil, leur domicile de résidence, leur situation familiale, scolaire ou professionnelle, notamment en vue de participer à la journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Pour ce faire, ils doivent être munis des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents ou si la personne est mariée, veuve ou divorcée, son livret de famille,
- éventuellement, une copie du document justifiant que la personne est française.

Les personnes devenues Françaises entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et celle de leur 25^{ème} anniversaire sont également tenues de se faire recenser. Cette démarche est volontaire.

Renseignements en mairie, service de l'état civil, au 03 83 90 54 55.

Vous avez demandé la Police ? Ne quittez pas...



Dans le cadre de la poursuite des rencontres initiées par le Ministère de l'Intérieur intitulées « Forum liberté-sécurité » (la précédente a eu lieu en mai dernier

au CILM dans le quartier du Champ-le-Bœuf), à la demande de la Ville de Laxou, deux réunions sont organisées en présence de représentants de la Police Nationale :

**Lundi 16 novembre à 20h30 - salle Monta
14 place de la Liberté, au Village.**

**Mercredi 18 novembre à 20h30 - Espace Europe
avenue de l'Europe, aux Provinces.**

Soutien aux énergies renouvelables

En application de sa politique de promotion des énergies renouvelables, la Ville de Laxou a décidé d'accorder une aide financière aux particuliers laxoviens ayant fait le choix de s'équiper d'un système de chauffe-eau solaire.

Pour être recevables, les demandes d'installation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable au service municipal des affaires juridiques et de l'urbanisme. Les primes sont accordées par la commission municipale de l'environnement et de l'urbanisme, après examen du dossier. Le montant unitaire de l'aide est fixé à 150 € par installation. Il s'ajoute à l'aide que la Communauté Urbaine du Grand Nancy accorde pour ce type d'installation. La Communauté Urbaine accorde également des aides pour l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales.

Pour les aides accordées par la Communauté Urbaine, contacter : CUGN, direction de l'habitat et de l'urbanisme, au 03 83 91 69 62 ou sur www.grand-nancy.org.



M. Boin, Laxovien, a équipé sa maison d'un chauffe-eau solaire.

Abeilles

La nature nous apprend la patience... Nous avons donc patienté durant le printemps et l'été, espérant l'emménagement spontané d'un essaim d'abeilles dans les ruches posées le 28 mars dernier, dans le parc du Fond de Lavaux.

Des essaims d'abeilles ont été installés jeudi 10 septembre par Roland Weibel, apiculteur et Président de l'association l'Abeille Lorraine et les services techniques de la Ville : de bien belles ruches, habitées de leur colonie et parées pour l'hiver de quelques kilos de miel. Un panneau indiquant leur présence est installé (l'abeille ne vous taquinera pas si vous la laissez en paix !).



« Jardin extraordinaire : Saveurs d'Automne »



Les 3 et 4 octobre derniers, la Ville de Laxou a participé à la manifestation «Jardin extraordinaire : Saveurs d'Automne», organisée en son sein par le Conseil Général. Le service municipal des espaces verts avait retenu comme thème la mémorable tempête de 1999, dans le but de montrer la renaissance de la végétation, tel qu'on peut le constater sur le site de la Sapinière.

La composition réalisée à cette année encore retenu l'attention des visiteurs. Ceux-ci ont vivement apprécié la qualité et l'originalité du travail de Jean-Claude Delaval, Florian Heckmann, Gérard Jacquot et Pascal Merger, assistés de Gérard Cunat, menuisier. Laurence Wieser, conseillère municipale déléguée à l'environnement, était présente.

Les végétaux utilisés pour la composition ont été réutilisés à l'issue de la manifestation : ils sont plantés dans les différents espaces verts publics de Laxou.

Pour mémoire, cet été, le service des espaces verts a entretenu 30 lieux fleuris, 300 balconnières, 100 bacs. Pour ce faire, il a utilisé 31 000 plantes issues de plus de 110 variétés différentes, parmi lesquelles des pétunias, des anthémis, des poirées, des rudbeckias, des sauges, des lobélies, ...

Troc plantes

L'association «les Jardiniers de France» organise, en partenariat avec la ville de Laxou, son 4^{ème} Troc plantes d'automne **samedi 14 novembre, de 14h à 16h, salle Caurel aux Provinces. Au programme : bourse aux plantes avec échange de graines, de plantes, de bulbes, ... et d'astuces de jardiniers !**

Diverses animations seront proposées tout au long de l'après-midi et des spécialistes seront présents pour prodiguer leurs conseils : Michel Jacquemin de l'association des « Croqueurs de pommes » sur la taille, la greffe et sur l'entretien du verger ; Michel Fontaine, du club local des Jardiniers de France sur le jardinage, la macération, la décoction, ... ; Roger Muller et Jean-Louis Bailly, producteurs et planteurs lorrains d'arbres truffiers sur la trufficulture.

Par ailleurs, l'association FREDON Lorraine présentera une exposition sur le thème «Objectif zéro pesticide dans nos jardins». **Entrée libre.**

Pour réserver une table et pour tout renseignement, contacter le 03 83 27 40 72 ou le 03 83 49 06 42.

Réception des enseignants



Le 1^{er} octobre, le Maire, Laurent Garcia, entouré de Nathalie Parent-Heckler, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, et d'Isabelle Taghite, conseillère municipale déléguée, ainsi que des agents du service Education, recevait à l'Hôtel de Ville les enseignants des établissements scolaires de la Commune.

M. Picoche, Inspecteur d'Académie, Mme Mouyon-Porte, Directrice régionale et départementale adjointe de la Jeunesse et des Sports, Mme Claudon, inspectrice de l'Education Nationale et Mme Guyot, conseillère pédagogique à l'Education Nationale honoraient de leur présence la manifestation. Les chefs d'établissements laxoviens étaient également présents.

C'était l'occasion de rendre hommage à quatre enseignants, partis en retraite, pour les fonctions qu'ils ont occupées au sein d'établissements laxoviens : Bernard Petitmangin, qui a exercé pendant 22 ans à l'école élémentaire Albert Schweitzer et 4 ans à l'école élémentaire Louis Pergaud; Claude Mathieu, qui fut 37 ans durant professeur d'éducation physique et sportive à l'Institution Saint-Joseph; Jacques Richard qui, pendant 38 ans, exerça les fonctions de professeur d'histoire et géographie à l'Institution Saint-Joseph; Christiane Davouze, qui enseigna 8 années l'anglais au collège Victor Prouvé.
Bonne retraite à tous!



«Le Moussaillon» change ses horaires

La halte-garderie municipale «Le Moussaillon», située au sein du Centre Social Communal, a changé ses horaires depuis le 31 août dernier, afin de répondre aux attentes exprimées par les parents.

Dorénavant, «le Moussaillon» accueille les enfants de 8 h à 18 h 30, du lundi au vendredi.

L'établissement est ouvert aux enfants âgés de 3 mois à 6 ans et sa facturation est horaire. Sa capacité d'accueil est de 20 enfants. La structure respecte le rythme propre de chaque enfant et propose un programme pédagogique décliné tout au long de la journée.

Halte-garderie «Le Moussaillon», 1 Place de l'Europe
Tél : 03 83 90 86 87 ou www.laxou.fr.

Inauguration de « la bergerie »

Samedi 31 août dernier, la colonie de Belmont, bien connue des laxoviens, a inauguré un abri pour campeurs baptisé par les enfants eux-mêmes «la bergerie». A l'initiative du président de l'association, Bernard Lacoste, cette manifestation sympathique s'est déroulée en présence de Patrick Delicourt, président de la CAF, et de nombreux élus, en particulier Naïma Bouguerioune, adjointe au maire de Laxou, déléguée à la jeunesse.

Construite en bois avec pierres apparentes, cette bergerie permettra aux jeunes campeurs de profiter du plein air en toute tranquillité et sécurité. Cette inauguration s'est poursuivie par la visite des structures de la colonie, notamment une autre réalisation, elle aussi très originale : «la mini ferme» pour que les jeunes citoyens découvrent les joies de la ferme.



Journée prolongée du dispositif de réussite éducative de Laxou

L' action « **Journée prolongée** », mise en place par le Dispositif de Réussite Educative de la Ville de Laxou, a été initiée en octobre 2006 au collège Jean de la Fontaine de Laxou.

Des enfants connaissant certaines difficultés sont – sur demande de l'Education Nationale – pris en charge par Jérôme Bouret, coordonnateur du Dispositif laxovien, en collaboration étroite avec Yves Pinon, adjoint au Maire délégué à la Cohésion Sociale. Ainsi, les jeunes restent au collège le soir après les cours pour participer à des activités sportives, culturelles et d'accompagnement à la scolarité. Les objectifs sont de travailler, d'une part sur l'amélioration des comportements à travers le sport et les activités culturelles et d'autre part, sur l'amélioration des résultats scolaires, grâce à l'accompagnement à la scolarité.

Les élèves des classes de 6^e et 5^e du Collège la Fontaine, qui ont participé à la Journée prolongée, tous les lundis, ont construit tout au long de l'année scolaire 2008/2009 divers instruments : saxophone, flûte traversière et, de manière collective, une « structure musicale ».

L'objectif de cette activité culturelle était de leur faire découvrir la musique d'une manière originale. Un aspect « éco-citoyen » a été intégré à cet exercice. En effet, tous les instruments ont été réalisés à partir de matériaux de récupération, tels que bouteilles en plastique et tuyaux en PVC ...



Inauguration du terrain de foot synthétique



Samedi 17 octobre dernier, le terrain de foot synthétique, attendu depuis des années par les dirigeants, parents et joueurs (pour notamment préserver la santé des plus jeunes), a été inauguré en lieu et place du terrain « stabilisé » en schiste rouge.

Cette inauguration s'est déroulée en présence des élus et agents municipaux, des entreprises ayant œuvré pour terminer le chantier en temps et en heure, ainsi que du président du district de Meurthe-et-Moselle sud de football.

De nombreux habitants étaient également présents pour lever le verre de l'amitié, en particulier les dirigeants passés et présents de tous les clubs de football laxoviens utilisateurs des installations du Complexe Sportif Gaston Lozzia.

Les seniors

Permis de conduire, remise à niveau seniors

Dans le cadre des activités à destination des seniors, la Ville de Laxou en partenariat avec l'auto-école ABS, sise à Laxou, propose une remise à niveau des acquis du permis de conduire à l'intention des seniors laxoviens.

Cette activité, organisée à titre gracieux, sera animée par M. Kara, gérant et moniteur de l'auto-école, pour des groupes

d'une vingtaine de personnes maximum. Les premières réunions se dérouleront les **mardis 27 octobre et 24 novembre** prochains, au Centre Social Communal, salle Marcel Noël.

L'accès sera libre. Pour une bonne organisation, il est cependant conseillé de faire une préinscription en contactant le **Centre Social Communal au 03 83 90 86 86**.

Ateliers informatique seniors

La Ville de Laxou propose des cours d'informatique gratuits à destination des seniors laxoviens. Ces ateliers ont lieu en fin d'après-midi sur les sites multimédia des écoles. Ils permettent soit de s'initier à l'informatique, soit de perfectionner ses connaissances.

Renseignements au 03 83 90 86 86.



«En Dehors des Sentiers Battus»

Septembre 2009 – mars 2010



Pour la 3^e fois, la Ville de Laxou organise un parcours à travers ses sentiers, jardins et vergers, réunissant cette année 10 artistes qui exposent en extérieur jusqu'en mars 2010.

Le thème retenu est les « calougeottes », terme

qui en patois lorrain désigne des petites cabanes.

Les œuvres sont installées dans les sentiers du Village, secteur dit «Derrière le Pressoir».

Le lancement de la manifestation a eu lieu le samedi 19 septembre et deux temps forts sont d'ores et déjà prévus : les samedis 23 janvier et 20 mars 2010.

Renseignements au 03 83 90 54 88 et sur www.laxou.fr.

Ouvertures d'ateliers d'artistes

14 et 15 novembre de 14 h à 19 h

A l'initiative de la Ville de Laxou, des artistes laxoviens ouvrent leurs ateliers et accueillent d'autres artistes :

- Claude Semelet, 16 place du Jet d'Eau
- Françoise Chamagne, 21 rue Ernest Albert
- Bernadette Lentgen, 17 avenue Sainte-Anne
- JYM, 76 rue Raymond Poincaré
- Janine Jacquot-Perrin, 105 rue du Petit Arbois.

Entrée libre.



Exposition bourse d'oiseaux

28 et 29 novembre de 9 h à 18 h

L'Amicale Ornithologique de Nancy et Environs, dont le siège social est à Laxou, organise une exposition/bourse d'oiseaux, de cages et de volières à la salle des fêtes de Gentilly, à Nancy. Cette manifestation est organisée avec la participation d'éleveurs du Grand Est de la France et en partenariat avec d'autres associations, locales et régionales.

Buvette, loterie, stands avec vente de graines et de matériel seront à la disposition des visiteurs.

Pour tout renseignement, contacter le 03 83 98 47 82.



Festival du jeu 2^{ème} édition

Samedi 21 novembre
de 13 h 30 à 1 h

Dimanche 22 novembre
de 13 h 30 à 19 h

Centre Intercommunal Laxou Maxéville, 23 rue de la Meuse



Joueurs passionnés ou simples curieux, petits ou grands, venez découvrir tous les univers de jeu, venez apprécier des centaines de jeux de société en libre accès ! Laissez-vous initier aux meilleurs jeux du moment, participez à des tournois et démonstrations ! Rencontrez des éditeurs, des auteurs et des illustrateurs de jeux !

Joueur amateur ou confirmé, vous serez l'acteur d'une aventure ludique inoubliable où les maîtres mots seront découverte, plaisir partagé, émerveillement. Entre grands classiques, jeux en bois, jeux de figurines, jeux de plateau, découverte du billard... le Festival répondra à vos attentes. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les niveaux de jeu.

Samedi : dès 13h30 tournois de belote, de tarot et d'échecs, Les Aventuriers du Rails (étape qualificative pour le championnat de France). A partir de 20h30 grand loto

Dimanche : dès 14h tournois Magic et Dominion, animation Les chiffres et les Lettres.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Renseignements au 03 83 90 54 88 et sur www.laxou.fr.

Vente de livres - Jumelage

La Ville de Laxou a déjà, à plusieurs reprises organisé des ventes de livres retirés de l'inventaire des collections de la Bibliothèque - Médiathèque. Ceux-ci ont été mis en vente afin de recueillir des fonds affectés à l'achat de livres neufs pour Anderamboukane, ville malienne jumelée avec la Commune de Laxou.

Pour 2009, 636,50 € ont été récoltés et remis à l'Association du Comité de Jumelage, chargée de l'acquisition de livres neufs, en présence du Maire d'Anderamboukane.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 24 septembre 2009

Adhésion à l'ANDEV

L'adhésion à l'Association Nationale des Directeurs de l'Education Nationale (ANDEV) est reconduite pour l'année 2009, moyennant une cotisation de 20 €.

Le travail de l'association s'organise autour de plusieurs axes parmi lesquels :

- le recueil d'informations et de documentations sur le cadre réglementaire et organisationnel de l'action éducative locale,
- la communication et l'échange d'expériences entre responsables éducatifs des villes,
- la représentation institutionnelle de ses membres auprès des Ministères, des associations d'élus locaux, des associations partenaires de l'enseignement, de l'éducation populaire et de la jeunesse,
- la participation à des événements et à des programmes d'études nationaux et internationaux,
- la production, en direction des cadres territoriaux et des élus municipaux, de contenus et de supports de formation.

Adhésion au PIEAN

L'adhésion au Plan d'Insertion par l'Economique de l'Agglomération Nancéienne (PIEAN) est reconduite pour l'année 2009, moyennant une cotisation de 788,85 €.

Le PIEAN est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi ou à la formation qualifiante des personnes les plus en difficulté.

D'un point de vue quantitatif, le PIEAN se fixe comme objectif d'insérer 50 % des personnes en parcours, dans un délai de 18 mois en moyenne.

Cohésion sociale

Dans le cadre de la Politique de la Ville, les associations peuvent, en dehors du cadre des deux sessions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), déposer des demandes de subvention à titre exceptionnel pour aider la mise en œuvre d'un projet.

Le Conseil Municipal approuve le principe des quatre projets suivants : mise en place de séances de cinéma au CILM, une fois par trimestre, au tarif unique de 2 €, initiation à la musique par l'association EMAN grâce à des ateliers animés dans les écoles primaires de Laxou situées en Zone Urbaine Sensible ; accompagnement des habitants du Champ-le-Bœuf dans le montage de leurs dossiers administratifs et sociaux par l'association Entrelax ; animation du 3^e temps fort des « Aventures partagées » du Plateau de Haye par l'association du Centre Lorrain d'Education par le Sport (CLES).

DECISIONS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY : Séance du 25 septembre 2009

Récupérateurs d'eaux pluviales

Par délibération du 19 décembre 2008, le Conseil communautaire a reconduit jusqu'à fin 2010 les aides accordées aux habitants installant des systèmes de récupération des eaux pluviales sur le territoire de l'agglomération nancéienne.

La subvention est fixée à 50 % du montant TTC de l'achat, plafonnée à 50 €.

Depuis la dernière session du 19 juin 2009, 181 demandes de subvention ont été déposées, ce qui porte à 855 le nombre de demandes formulées depuis la mise en place du dispositif.

Le Conseil approuve l'attribution de ces subventions, pour un montant total de 7 475 €.

Soutien aux énergies renouvelables

Par délibération du 19 décembre 2008, le Conseil communautaire a reconduit le dispositif de soutien financier pour la réalisation d'équipements en énergies renouvelables, capteurs solaires thermiques et pompes à chaleur, sur le territoire de l'agglomération nancéienne.

Des demandes de subvention ont été formulées par des particuliers, dont deux Laxoviens. Le montant des deux subventions attribuées est de 966 €.

Projet de Rénovation Urbaine

En novembre 2004, le Conseil communautaire a décidé d'engager un ambitieux projet de rénovation urbaine sur 7 des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Dans le cadre de ce projet, un parc linéaire sera créé sur l'actuelle rue du Sanon, entre les rues du Mouzon et de la Seille. S'étendant sur une longueur de 1,1 km pour une surface totale de 2,7 hectares, il combinera protection phonique pour les riverains et lieu de promenades. Cet ouvrage sera rendu invisible à la vue des habitants par la plantation d'une végétation harmonieuse et dense.

Ce projet prévoit, en limite nord de l'emprise foncière de la résidence du Sanon, la réalisation d'espaces publics paysagers réservés aux modes de déplacement doux.

Afin de procéder à ces aménagements, il est proposé de procéder à une cession à titre gracieux de l'emprise foncière correspondante appartenant à la copropriété de la résidence du Sanon au profit de la Communauté urbaine.

Le Conseil approuve le protocole d'accord foncier établi entre la copropriété de la résidence du Sanon et la Communauté urbaine du Grand Nancy.

Maison de l'habitat et du développement durable

Le Conseil décide d'ouvrir une maison de l'habitat et du développement durable au rez-de-chaussée de l'immeuble République, au cœur du futur éco-quartier de Nancy Grand Cœur. Cet espace communautaire dédié à l'habitat et au logement, ouvert au public, prendra en compte les préoccupations grandissantes liées au développement durable. Cette structure proposera un espace de promotion et de valorisation des projets à vocation d'habitat ; un espace d'information permettant d'expliquer la politique de l'habitat, de renseigner de façon précise le public sur l'offre de logements, l'accession à la propriété, les travaux d'économie d'énergie, ... et un espace plus administratif à vocation de conseil et d'assistance au montage de projets et/ou de dossiers de demande de subventions.

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Vivre l'événement à vos côtés, et non vivre de l'événement, constitue notre engagement quotidien pour vous assurer de notre pleine et entière écoute et disponibilité afin de vivre et défendre pleinement les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité au cœur de Laxou et de notre agglomération. La lumière de l'agitation médiatique, vecteur de séductions et d'émotions éphémères, ne remplacera jamais ni la richesse ni l'intégrité d'une relation construite sur un vécu, synonyme pour nous de partage des va-

leurs et de confiance durable. Rendez-vous sur notre site www.laxouvenir.fr pour une démocratie participative libre sans censure.

De gauche à droite :
 Claudine Bardeau, Myriam Doux,
 Christophe Gérardot, Valérie Ephritkine,
 Pierre Baumann, Azize Ghislis, Martine Wagner
 Christophe GERARDOT
 Pour le groupe des élus socialistes



Imprimé sur papier recyclé